

# RÉUNION DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2017

Convocation : 24 janvier 2017

Affichage : 6 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le premier février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-quatre janvier, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Stéphane BARBÉ, Maire.

**Etaient présents** : BARBÉ Stéphane, NÉE Marcel, DUPONT Olivier, TRAVERS Chantal, GALLE Sandrine, GOUPILLOT Sylvie, AUBRY Gérard, RENAN Loïc, LEPLEY Laurence, ROULLAND Alain, COTTEBRUNE Serge.

**Absents excusés** : COLARD Antoinette (pouvoir donné à Marcel NÉE), BIENFAIT Emmanuelle (pouvoir donné à Sylvie GOUPILLOT), ROINÉ Philippe (pouvoir donné à Chantal TRAVERS), LEPOITTEVIN Béatrice (pouvoir donné à Alain ROULLAND).

**Secrétaire de séance** : GOUPILLOT Sylvie

**Début de la séance** : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 21 décembre 2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'assemblée donne son accord pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour : « Convention de mise à disposition de personnel ».

## **URBANISME**

### **Permis de Construire :**

- ERMISSE Noël – 4 Bellefeuilles : Construction d'une maison d'habitation.
- AUGÉARD Alain et Aline – 8 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une extension et d'un garage.
- GERMAIN Alexis – 10 A Gravelle de Haut : Construction d'une maison d'habitation.
- LOUISE Philippe – 3 Avenue Pasteur : Construction d'un garage.
- BAUCHART Sylvain et Lucie – 37 Les Corbières : Construction d'une véranda.

### **Déclarations Préalables :**

- MATHEVON Marine – 37 Les Chênaies : Pose de bardage.
- Jardinerie LEGRUEL – RN 13 Le Blanchuquet : Modification de toiture.
- DUBOIS Emmanuel – 3 Le Clos de la Boulangerie : Edification d'une clôture.
- VILLEMOT Romain – 24 Hameau Dubost : Modifications de toiture.
- LEMOIGNE Pascal – 160 La Longue Chasse : Construction d'une véranda.
- ROYE Serge – 24 Les Amontoux : Construction d'une véranda.

## **VOIRIE**

Une réunion en sous-préfecture le mardi 31 janvier concernant le comité de suivi de la mise en sécurité de la RN13. Un échéancier a été présenté :

- 1<sup>ère</sup> phase : Des travaux seront réalisés en 2018 et 2019 : Giratoire aux « Jouannes » et route parallèle à la RN 13 jusqu'au Blanchuquet avec amélioration des accès existants et suppression des accès directs des particuliers sur la RN13. Côté est, une desserte sera créée depuis l'accès au centre équestre et les accès directs seront supprimés.

- 2<sup>nde</sup> phase : Celle-ci concerne la desserte Nord de Tollevast ainsi que l'étude sur l'aménagement du carrefour de la « Longue Chasse ». Selon les résultats des études, notamment environnementales, les mises en service seront échelonnées entre 2022 et 2024, et il faut savoir que ce ne sont que des dates prévisionnelles sur lesquelles l'Etat n'a pas fait d'engagement ferme.

### **BÂTIMENTS : MISE EN ACCESSIBILITÉ MAIRIE**

Monsieur le Maire indique que des travaux ont été entrepris à l'accueil de la mairie en vue de le rendre accessible aux personnes handicapées. Les meubles de l'accueil sont changés, et le sol et les murs de l'accueil et du bureau du maire sont refaits. Un plan est présenté à l'assemblée. Le montant estimé de ces travaux est d'environ 15000 Euros.

### **BÂTIMENTS : SALLE D'ACTIVITÉS**

Le lundi 23 janvier 2017, une réunion de la commission « Bâtiments » élargie s'est tenue afin d'assister à une présentation concernant le projet de salle d'activités.

Le cabinet d'études a proposé des plans et des insertions qui sont présentés aux membres du conseil municipal. Serge COTTEBRUNE souhaite qu'une étude soit faite pour l'aménagement de l'espace situé sous cette salle, sous forme de préau, ce qui laisserait la possibilité de l'aménager ultérieurement. Stéphane BARBÉ indique que ça augmenterait considérablement le coût de ce bâtiment et qu'il s'agit d'une seconde étude qu'il faudrait également payer.

Par ailleurs Serge COTTEBRUNE indique que ce projet faisait partie de la campagne électorale de la liste d'Alain ROULLAND, et il trouve regrettable qu'il soit mis en place par l'équipe de Stéphane BARBÉ. Stéphane BARBÉ lui répond que le projet répond à des besoins différents : celui-ci est un local axé sur les activités scolaires et périscolaires plus que sur les activités associatives, même s'il est évident que les associations y auront également accès. La commune est aujourd'hui plus proche d'une ouverture de classe supplémentaire, alors qu'en 2014, lors de la campagne électorale, une fermeture venait d'avoir lieu.

Alain ROULLAND propose, plutôt que de construire un nouveau bâtiment, d'utiliser la salle motricité comme éventuelle classe supplémentaire, il lui est répondu que ce n'est pas envisageable, car celle-ci est très utilisée par les enseignantes.

L'accessibilité à la garderie sera revue en même temps que ce projet, un cheminement doux sera prévu à cette occasion, ce qui rend le projet de préau encore plus difficile à réaliser.

### **ACTP : DEVIS 2017**

L'assemblée décide de renouveler sa collaboration avec l'entreprise A.C.T.P. concernant l'entretien du terrain de football pour un montant de 3407,92 € TTC. Ce montant sera inclus dans la demande de participation faite aux communes de Couville, Hardinvast et Saint-Martin le Gréard.

### **PERSONNEL : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL**

Le conseil municipal donne pouvoir au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour la passation d'un marché groupé concernant les contrats d'assurance des risques statutaires du personnel.

### **DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**

Dans le cadre de la mise en place de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, chaque commune doit nommer un représentant au sein de son conseil municipal afin de participer aux réunions de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. La CLECT est une commission ayant pour but d'évaluer le montant des charges transférées afin d'évaluer au plus juste les attributions de compensation qui reviendront aux communes.

Philippe ROINÉ est nommé à ce poste.

## **FINANCES : OUVERTURE DE CRÉDITS EN INVESTISSEMENT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ouvrir une ligne de crédits en investissement afin de payer les travaux dans la mairie. 15 000 € sont inscrits sur cette ligne.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL**

Lors de la réunion de conseil du 30 novembre 2016, le conseil municipal avait donné son accord de principe pour la mise à disposition d'un agent à 18 heures par semaine pour le suivi administratif de l'étude concernant la mise en place d'une commune nouvelle avec les six communes suivantes : Couville, Hardinvast, Martinvast, Saint-Martin le Gréard, Sideville et Tollevast.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à l'assemblée. A l'unanimité, le conseil municipal valide la convention et autorise le Maire à la signer.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Distributeur de pain : Stéphane Barbé indique à l'assemblée que le distributeur dont il avait été question lors de la précédente réunion est en fonction depuis le jeudi 19 janvier.
- Club de Football : Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une fusion entre deux clubs de football interviendra pour la rentrée sportive 2017. Le futur club comptera trois sites et regroupera sept communes : Couville, Hardinvast, Saint-Martin le Gréard, Tollevast, Sideville, Teurthéville-Hague et Virandeville. Il faudra trouver un nouveau mode de fonctionnement à sept pour les remboursements de frais des stades, car le fonctionnement actuel des deux clubs est différent.
- Communauté d'Agglomération du Cotentin : Le nouveau bureau, comprenant le Président et trente-quatre membres, s'est réuni le 21 janvier à Valognes pour attribuer les délégations. Monsieur le Maire en donne lecture à l'assemblée.
- Etude sur la Commune Nouvelle à six : Les réunions des groupes de travail ont débuté, trois réunions se sont tenues à ce jour. Pour l'instant, les travaux n'en sont qu'à l'état des lieux de l'existant.
- Travaux voirie : Serge COTTEBRUNE remercie les élus en charge de la voirie d'avoir fait le nécessaire auprès de l'entreprise TOFFOLUTTI concernant les entrées des particuliers, car certaines ont été refaites. En revanche, d'autres soucis sont à revoir avec l'entreprise, car certaines entrées n'ont pas encore été refaites et la route du « Blanchuquet » n'est pas dans un état satisfaisant. Un rendez-vous sera pris avec le Maître d'œuvre et l'entreprise sur le terrain pour rediscuter de ces points.
- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 22 mars 2017 à 20h30.

*Fin de la séance : 22h15*